

gue maternelle devoit occuper les premières années ; qu'il seroit bon d'y joindre les élémens de l'Histoire & de la Géographie ; qu'on pourroit passer ensuite à l'étude des langues mortes, en insistant beaucoup plus sur l'explication que sur les thèmes. Il donne des vûes pour ajuster tout cela aux exercices de Collège. Car cet Auteur ne vient point détruire, comme quelques autres, les maisons publiques d'étude ; il ne prétend que perfectionner les pratiques anciennes. Nous souhaiterions que dans une seconde édition, il ajoutât deux articles à sa Dissertation, l'un pour montrer la décadence de l'éducation depuis qu'on multiplie les nouvelles méthodes, l'autre pour faire voir combien l'éducation, connuë & mise en œuvre dans les deux derniers siècles, l'emportoit sur celle d'aujourd'hui.

Ces deux points se trouveroient aisément par quelques détails historiques ; & l'induction pourroit s'étendre à tout, à la Religion, aux bonnes mœurs, aux sciences profondes, aux belles Lettres, aux arts d'exercice, à l'amour du vrai, du beau & du solide.

III. *Les Elemens du Barreau, ou, Abregé des matieres principales & les plus ordinaires du Palais, selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coutume de Bar-le Duc ; avec la forme de procéder au Civil en Justice dans le Barrois ;* par Mt. de Maillet, Maître des Comptes du Barrois, imprimé chez François Midon à Nancy 1746. Cet Ouvrage est un petit in 4°. de 316. pages sans la Préface ni la Table des matieres.

La Coutume du Barrois est écrite depuis près de deux siècles. Lange, Gaurer & d'autres y ont donné le stile & la forme de procéder au Palais. Mais les Préceptes de Justinien & de ses Pré-
décesseurs